

APPEL A CANDIDATURE Session 22 E&P – Avril/Nov 2019

Thématique
Justice sociale et
environnementale

Pays - Ville
Côte d'Ivoire -
Abidjan

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de répondre aux demandes de formation des diplômés récents souhaitant exercer leur activité professionnelle future dans les domaines concernant les métiers de la solidarité internationale ; enfin, de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <https://medialibre.info/echanges-partenariats/>

Présentation des organisations partenaires

- **Organisation d'envoi :**

Cette mission s'inscrit dans le cadre du réseau international No Vox, partenaire de long terme d'Echanges et Partenariats.

No Vox est un réseau d'associations, de mouvements et d'organisations, qui se mobilisent sur le terrain. Fondé lors du 1er Forum social européen à Florence, le réseau a pris une dimension internationale lors du 1er Forum mondial de Porto Alegre en 2003. Ces mouvements sont composés de femmes et d'hommes qui s'organisent pour la défense et l'application des droits fondamentaux définis par la déclaration universelle des droits de l'homme et pour faire naître de nouveaux droits.

Le réseau No Vox facilite et construit des échanges de pratiques, d'analyses et d'expériences de mobilisations contre toutes les formes de discriminations sociales, économiques, civiques, etc. Le réseau No Vox organise des actions internationales de solidarités concrètes pour appuyer, soutenir et favoriser le développement des mobilisations des mouvements pour leurs droits et leurs nouveaux droits.

- **Organisation d'accueil : Plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesse de Côte d'Ivoire (PAOJ-CI)**

Cette mission aura lieu en Côte d'Ivoire, au sein de la Plateforme d'Autonomisation des Organisations de Jeunesse de Côte d'Ivoire (PAOJ-CI), membre de No Vox Côte d'Ivoire pour soutenir le réseau dans leurs activités notamment autour de l'accès aux ressources naturelles des plus vulnérables: droit et usage de la terre face aux mutinationales, accès aux ressources naturelles face à l'accaparement des terres et territoires (terres, eaux et semences), liens avec la migration etc.

La plateforme d'autonomisation des organisations de jeunesse de Côte d'Ivoire (PAOJ-CI) est une plateforme qui regroupe en son sein 133 organisations, réseaux et fédérations de jeunesse au niveau national. Elle est représentée dans les 13 communes d'Abidjan et dans quelques villes et régions de l'intérieur du pays par des

coordinateurs locaux. Les domaines d'intervention de cette plateforme sont: la participation et la prise en compte des jeunes dans les instances de décision, la citoyenneté des jeunes, l'autonomisation des jeunes et la résilience.

Elle dispose de bureaux à Abidjan en cours d'aménagement qui pourra être mis à disposition du/de la volontaire. Le volontaire peut être amené à travailler avec les organisations membres tel que RICAD qui a son siège à Yopougon et COJEDA à Treichville.

- **Sites Internet**

No Vox : www.no-vox.org

Facebook : <https://www.facebook.com/NoVox-C%C3%B4te-d'Ivoire-117632962261447/>

Contexte :

La Côte d'Ivoire a connu d'énormes avancées au niveau du respect des droits humains en cette dernière décennie. Toutefois beaucoup d'enjeux majeurs et défis doivent être relevés. Au nombre de ceux-ci se trouvent les questions des mutineries répétées, les droits des prisonniers politiques, la grève des fonctionnaires, des descentes musclées des forces de l'ordre sur la cité universitaire et la question incessante des accaparements de terres à grandes échelles des populations rurales et urbaines.

Après le contrôle des semences par le brevetage des OGM par les multi nationales, le cap est mis sur l'acquisition massive des terres en Afrique. L'accaparement de terres se produit quand les usagers des terres se retrouvent dessaisir et exproprier de la terre par des acteurs qui profitent de certaines conditions et pratiquent qui facilitent cette opération de dessaisissement et désappropriation.

De Cocody en passant par Aboisso pour s'installer dans la région des montagnes plus précisément à Zouhan-Hounien, les conflits fonciers sont légions. Ils sont attisés par des desseins de dessaisir les communautés de leurs terres avec l'implication confuses de certaines autorités politiques et administratives. Les paysans, pêcheurs et les communautés pastorales sont animés par une crainte perpétuelle de perdre leurs ressources naturelles semences, terres et eaux.

C'est pourquoi ces deux dernières années, le mouvement NOVOX-COTE D'IVOIRE, pour le droit des communautés les plus vulnérables, a axé son travail sur les accaparements de ressources naturelles (terres, eaux et semences).

No Vox Côte d'Ivoire a travaillé auprès des communautés les plus vulnérables dans l'optique de les soutenir et assister dans leurs actions perpétuelles pour le respect de leurs droits les plus fondamentaux. Cet engagement a permis d'apprécier de très près l'ampleur de la question du foncier aussi bien au niveau rural qu'urbain.

Il s'agit aujourd'hui, à travers cette mission de venir en soutien des activités et actions de No Vox Côte d'Ivoire et de favoriser les liens avec les autres mouvements membres du réseau No Vox dans le monde.

Objectifs de la mission :

En lien avec les équipes de PAOJ-CI et de No Vox Côte d'Ivoire, le/la volontaire aura pour mission de participer aux différentes activités de l'association, notamment autour de:

- Participer aux activités de soutien aux familles menacées d'expulsion (sensibilisation des populations, création de comités, formation des membres des comités...)
- Participer aux rencontres de terrain auprès des populations vulnérables (habitants, villageois, pêcheurs, marayeuses, travailleuses domestiques etc)
- Participer aux mobilisations de la PAOJ-CI et des collectifs rencontrés
- Diffuser les informations récoltées auprès du grand public (articles, sons, vidéos, exposition....) et participer à la réalisation d'un support de sensibilisation sur les initiatives et alternatives portées par les acteurs rencontrés
- Favoriser les liens avec les autres mouvements dans le monde mobilisés sur des thématiques similaires

Profil

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de la solidarité internationale, pour les questions de justice sociale et environnementale
- Autonomie et qualités d'organisation
- Expérience/engagement associatif est un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et d'internet (réseaux sociaux)

Calendrier

Durée totale du programme : 12 mois

Préparation au départ à Paris : du 1^e au 26 avril 2019

Terrain : de mai à début octobre 2019 (5 mois)

Capitalisation mi-parcours à Paris : du 10 octobre au 5 novembre 2019

2^e terrain : novembre à mars 2020

Capitalisation finale à Paris : mars 2020

Statut

Les missions sont proposées dans le cadre de l'engagement de service civique

Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

Pour les missions en France : 473,04 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour les missions à l'international : 522,87 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

Contact

Si vous êtes intéressée.e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, en précisant en objet le thème et le pays, à info@echanges-partenariats.org